



CA du Boulonnais (Siren : 246200729)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Boulogne-sur-Mer
Arrondissement	Boulogne-sur-Mer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2000
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Loup LESAFFRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 Boulevard du Bassin Napoléon - BP 755
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62321 BOULOGNE-sur-MER Cédex
Téléphone	03 21 10 36 36
Fax	03 21 87 48 94
Courriel	contact@agglo-boulonnais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	119 925
-----------------------------	---------

Densité moyenne 580,44

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Baincthun (216200758)	1 382
62	Boulogne-sur-Mer (216201608)	43 508
62	Condette (216202358)	2 673
62	Conteville-lès-Boulogne (216202374)	504
62	Dannes (216202648)	1 324
62	Echinghen (216202812)	380
62	Equihen-Plage (216203000)	2 947
62	Hesdigneul-lès-Boulogne (216204461)	700
62	Hesdin-l'Abbé (216204487)	1 922
62	Isques (216204743)	1 160
62	La Capelle-lès-Boulogne (216209080)	1 604
62	Le Portel (216206672)	9 975
62	Nesles (216206037)	935
62	Neufchâtel-Hardelot (216206045)	3 857
62	Outreau (216206433)	14 690
62	Pernes-lès-Boulogne (216206532)	476
62	Pittefaux (216206581)	119
62	Saint-Etienne-au-Mont (216207464)	5 168
62	Saint-Léonard (216207555)	3 666
62	Saint-Martin-Boulogne (216207589)	11 360
62	Wimereux (216208934)	7 335
62	Wimille (216208942)	4 240

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 45

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif <i>mise en place et gestion des unités collectives de traitement des eaux usées ayant un caractère intercommunal ou recouvrant un bassin versant , lesdites unités comprenant outre les stations d'épurations, les postes de refoulement aboutissant directement aux stations, les bassins de stockage de pollution dont les effluents sont évacués directement à la station sans apports intermédiaires et leurs ouvrages de liaison avec la station</i>
- Assainissement non collectif <i>Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air

- Autres actions environnementales

Contribution à la lutte contre l'incendie et les inondations, à la mise en valeur des espaces naturels (paysage, petite randonnée). Réalisation d'investissements contribuant à la valorisation énergétique. Aménagement des bords de la Liane: liaisons douces, piétonnières, cyclistes, paysagements.

Services funéraires

- Crématorium

Création et gestion d'un crématorium à l'échelle communautaire et d'un site cinéraire attenant.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
Est d'intérêt communautaire le Plan Local d'Insertion par l'Economie. Coordination des politiques relatives au développement social urbain. Animation et participation de la communauté d'agglomération aux dispositifs contractuels de développement urbain/Financement d'actions qui devront concerner plusieurs quartiers ou d'actions qui devront viser un public venant de plusieurs quartiers de l'agglomération /Observatoire social et territorial du Boulonnais . Fonds "participation communautaire aux initiatives locales" / Maison de l'Emploi et de la Formation du Boulonnais / Soutien de la communauté d'agglomération à l'économie sociale et solidaire sous forme du programme annuel "volet économie solidaire" / soutien à la parentalité via sa participation au réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents du Pas-de-Calais/

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

- Rénovation urbaine (ANRU)

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Animation du CSPD de l'agglomération boulonnaise ou de toute autre instance de coordination locale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, conduite de programme s'y rattachant (CLS), notamment par le biais du fonds de participation communautaire aux projets de sécurité et de prévention de la délinquance et dans le cadre du CSPD / Participation de la communauté d'agglomération à la dynamique "nos quartiers d'été" sous la forme d'un programme communautaire "L'été dans l'aglo"/ Le centre d'éducation routière de l'agglomération boulonnaise en liaison avec l'association "Prévention routière 62".

- Contrat local de sécurité transports

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Sont d'intérêt communautaire : la ZI de la Liane à Saint-Léonard, le Parc Industriel de la Trésorerie à Wimille, les Parcs de l'Inquérie à Saint-Martin, la zone d'activités légères dite "des Garennes" à Wimereux, la Zone Logistique de Garromanche à Outreau-Boulogne et le Parc Paysager de Landacres à Isques-Hesdin l'Abbé, les bâtiments sur la zone de Capécure.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Aides aux entreprises / Création, gestion et entretien d'immobilier d'entreprise sur les zones communautaires; en ce qui concerne les équipements hors zones , e-placenet est déclaré d'intérêt communautaire/ Acquisition et constitution de réserves foncières destinées à la réalisation de zones d'activités économiques et / la réalisation d'opération d'immobilier d'entreprises/ Soutien aux actions collectives de filières produits aquatiques/ Promotion, communication et propection économique / coordination et/ou gestion de procédure visant à développer le tissu économique du territoire : les procédures initiées à une échelle supra communale et qui répondent aux priorités économiques de l'agglomération (projet de territoire) ; les procédures initiées par la communauté d'agglomération qui ont un rayonnement dépassant la sphère communale / Réalisation d'études de développement économique correspondant aux priorités définies dans le projet de territoire et ayant un rayonnement dépassant la sphère communale/

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Sont reconnus d'intérêt communautaire : les Jardins climatiques du Boulonnais, l'école nationale de Musique et de Danse, ARENA, NAUSICAA, la salle à vocation culturelle sise 58-60 avenue John Kennedy, l'école de musique de Wimereux, le projet d'implantation d'une salle culturelle sur la place de la République, le projet d'implantation d'une salle culturelle au sud de l'agglomération à Neufchâtel-Hardelot.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Sont reconnus d'intérêt communautaire : les Jardins climatiques du Boulonnais, l'école nationale de Musique et de Danse, ARENA, NAUSICAA, la salle à vocation culturelle sise 58-60 avenue John Kennedy, l'école de musique de Wimereux, le projet d'implantation d'une salle culturelle sur la place de la République, le projet d'implantation d'une salle culturelle au sud de l'agglomération à Neufchâtel-Hardelot.

- Actions de soutien à l'enseignement supérieur

Soutien au développement de l'enseignement supérieur, actions de financement ou de cofinancement de construction et d'équipement d'établissement supérieur présentant un intérêt pour le développement du territoire ; aide aux projets ayant trait à la vie universitaire, soutien à des programmes de recherche présentant un intérêt communautaire pour le développement du territoire

- Activités culturelles ou socioculturelles

Mise en oeuvre d'une démarche participative visant à définir le projet culturel de territoire. Diffusion d'évènements culturels liés aux enseignements dispensés par l'ENMD et déclarés d'intérêt communautaire. En vue d'équilibrer l'offre culturelle sur le territoire, soutien technique (parc de matériel, ingénierie culturelle) : aux manifestations culturelles portées par les communes de la communauté d'agglomération, aux manifestations portées par la communauté d'agglomération dans le cadre de la promotion de l'enseignement artistique. Sensibilisation aux pratiques artistiques en partenariat avec l'éducation nationale et la DRAC. Soutien aux actions culturelles portées par les communes ou les associations ayant un rayonnement intercommunale et déclarées d'intérêt communautaire

- Activités sportives

Mise en oeuvre d'une politique sportive assurant la promotion des sports d'eau (nautiques et aquatiques) ou liés à la mer. Pour cela : Soutenir les associations sportives et manifestations dans ces disciplines, améliorer les conditions de pratique et augmenter la capacité d'accueil des structures nautiques, promouvoir le haut niveau, démocratiser l'accès aux sports d'eau ou liés à la mer, mettre en oeuvre ou appuyer une offre de services à la population, mettre en oeuvre ou appuyer une offre d'équipements sportifs nautiques et aquatiques/ Promotion des sports de haut niveau par la création d'un fonds d'intervention sportive d'agglomération.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Sont reconnues d'intérêt communautaire les ZAC suivantes : les zones d'activités économiques ainsi que celles qui accompagnent, si besoin, les implantations d'équipements d'intérêt communautaire et qui sont créés pour répondre aux autres compétences de la communauté d'agglomération

- Constitution de réserves foncières

- Organisation des transports urbains

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Etudes, création, aménagement et gestion de voiries nouvelles de liaison, de contournement ou d'échanges intercommunaux destinés à fluidifier la circulation de transit et l'accès aux pôles de développement économique et équipements reconnus d'intérêt communautaire. Les organes accessoires liés aux infrastructures reconnues d'intérêt communautaire, l'entretien des espaces verts entrant dans le cadre d'un aménagement paysager global et situés en dehors des zones urbanisées, ainsi que la gestion de l'éclairage public des zones d'accès ou d'échange.

- Parcs de stationnement <i>Création et gestion des parcs de stationnement destinés à favoriser les échanges multimodaux : la Place de France à Boulogne-sur-Mer est reconnue d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Définition d'une charte stratégique et mise en oeuvre d'une politique touristique en collaboration avec les partenaires touristiques sur les axes suivants : volet promotion (actions de promotion du territoire touristique communautaire); volet aménagement (élaboration d'un schéma touristique, valorisation touristique d'espaces naturels) ; volet sites et équipements (création, gestion et/ou entretien des sites et équipements touristiques déclarés d'intérêt communautaire) ; volet coordination territoriale (animation de la conférence permanente du tourisme : réunions des offices de la CAB et du comité départemental du tourisme. Actions de soutien à l'ingénierie touristique locale dans une démarche qualité) ; volet observation et évaluation (mise en oeuvre d'un observatoire touristique)</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social <i>Convention cadre entre la communauté d'agglomération et l'Etablissement Public Foncier / Actions concourant au développement de l'offre de logements spécifiques des personnes à mobilité réduite via le projet "adaptation des logements pour les personnes handicapées" / Actions favorisant l'accès au logement : le comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) / Participation de la communauté d'agglomération aux opérations de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU /</i>
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire <i>Fonds d'aide à la construction de logements sociaux</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>la CAB peut réaliser des infrastructures nécessaires à la couverture très haut débit de son territoire. Le réseau câblé fait partie des infrastructures communautaires. Mise en oeuvre d'actions assurant la sensibilisation de son territoire à la société de l'information</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Schéma communautaire d'accueil des gens du voyage.</i>
- Autres <i>Gestion de la fourrière, du refuge et du cimetière animalier de l'Ecuelle Trouée. Réalisation et entretien des abribus. La CAB peut demander à exercer, au nom et pour le compte du département ou de la région, tout ou partie des compétences dévolues à l'une ou l'autre de ces collectivités, dans les conditions définies à l'article L.5210-4 du CGCT. Création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat Mixte d'Assainissement et de Gestion de l'Épuration (SMAGE) de DANNES CAMIERS (256203712)	SM fermé	122 657

62	Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (256202102)	SM ouvert	717 065
62	Syndicat mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB) (256204090)	SM fermé	230 171
62	SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU DANS LA REGION DE DANNES CAMIERS (256203357)	SM fermé	122 657
59	Syndicat mixte intermodal régional de transports (SMIRT) (200023505)	SM ouvert	2 029 901
62	Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial du Boulonnais (200013589)	SM fermé	142 753

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)